FRC 1
18900
Case FRC 20501

PRÉCIS
HISTORIQUE ET JUSTIFICATIF DE CHARLES-EUGÈNE DE LORRAINE, PRINCE DE LAMBESC.

DÈS l'inftant que j'ai appris avec quel excès d'injuftice & de cruauté, on s'empreffoit de dénaturer & de noircir mes intentions & ma conduite, dans les faits qui fe font paffés le dimanche 12 Juillet 1789; mon premier mouvement a été, & a dû être de repouffer cette calomnie atroce, qui ofe me préfenter à la France & à l'Europe entière comme l'ennemi de mes Concitoyens; & fi je n'ai pas fait entendre plutôt le cri de l'honneur outragé, ce n'eft point dans la crainte pufillanime de tant de libelles incendiaires qui, dans ces premiers momens de crife & d'effervefcence, dénonçoient chaque jour de prétendus complots dévoilés; & de prétendus coupables à punir. Une autre crainte que je puis avouer a retenu ma voix: M. le Baron de Bezenval étoit dans les fers, victime, comme moi, de la plus injufte perfécution. Je favois avec quel acharnement on ne ceffoit de demander fa tête; & comme je devois appuyer ma juftification fur les ordres que j'avois reçus de cet Officier général, ma délicateffe, pour ne pas rifquer à aggraver le danger de fa fituation, m'impofoit la loi de fufpendre ma défenfe.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Ainſi juſques-là je devois me taire ; je dois parler maintenant.

Le ſimple expoſé des faits prouvera combien mes principes & ma conduite ſont en oppoſition avec l'horrible tableau, que la plus coupable méchanceté a mis ſous les yeux du public.

J'étois depuis plus de deux mois à Valenciennes, fort étranger aſſurément à tous les mouvemens politiques, & uniquement occupé de mes fonctions militaires, lorſque je reçus l'ordre de me rendre avec mon Régiment, au Château de la Muette : j'y arrivai le 6 Juillet 1789. Le lendemain je reçus ordre d'envoyer quinze cavaliers, pour veiller ſur une troupe très-nombreuſe d'ouvriers, que la Police de Paris occupoit à des travaux publics, près Montmartre.

D'autres détachemens de mon Régiment furent commandés les jours ſuivans pour protéger les Employés des Fermes, aux barrières de Montmartre & des Porcherons, menacés de violence par des attroupemens de contrebandiers.

Le mercredi 8 Juillet, après midi, ces contrebandiers auxquels les ouvriers de Montmartre ſe joignirent en foule, tentèrent de forcer ces mêmes barrières. Pour les réprimer, je reçus d'abord un premier ordre d'envoyer cinquante cavaliers contr'eux : & bientôt après je reçus un ſecond ordre de faire partir un autre détachement d'égale force, le premier ſe trouvant inſuffiſant par la quantité prodigieuſe de peuple qui ſortoit à chaque inſtant de Paris, & venoit augmenter la foule.

Inquiet des conséquences fâcheuses qui pouvoient en résulter, & dans l'espérance de contenir les cavaliers dans une plus grande modération, je marchai moi-même à la tête du second détachement, pour tâcher d'arrêter, par ma présence, tous les accidens funestes que l'on pouvoit craindre.

Arrivé au lieu du tumulte où le peuple, abandonné à la plus terrible effervescence, avoit déja tenté d'embraser les barrieres, je parvins à faire cesser le désordre.

Un des ouvriers portoit en forme de drapeau, une chemise au bout d'une longue perche. On enleva le drapeau, on arrêta l'homme, que je fis sur le champ remettre à la Maréchaussée.

Bientôt après on vint me dire que ce même ouvrier avoit été délivré par ses compagnons, & conduit par eux en triomphe au Palais Royal.

Depuis ce jour jusqu'au dimanche 12 juillet, plusieurs détachemens de mon régiment, de cinquante hommes chacun, ont été constamment employés à ces mêmes objets de police, & la tranquillité publique a été parfaitement maintenue par eux.

Ceux qui se rappelleront l'égarement & l'effervescence générale dans ces jours de troubles & d'allarmes, dont la disette extrême des subsistances, augmentoit encore le danger, peuvent seuls apprécier la sagesse des troupes & la prudence des chefs, chargés du périlleux emploi de veiller alors au bon ordre dans la Capitale.

Je dois rendre cette justice aux Officiers &

aux cavaliers du brave régiment que j'ai l'honneur de commander : ils ont été mis aux plus rudes épreuves, ils ont enduré tout ce qu'il y a de pénible pour la nature & pour l'honneur, la faim & l'outrage ; & la patience de tous les détachemens de Royal Allemand a conſtamment égalé leur intrépidité pendant ces jours d'orages. Mais ils n'ont jamais mieux mérité cet éloge que dans la journée du 12 Juillet, à laquelle mon honneur juſtement indigné ſe hâte d'arriver.

Ce jour donc, dimanche 12 Juillet à midi & demi, l'ordre vint au camp de faire marcher auſſitôt cinquante cavaliers à la barriere Blanche, où de nombreux attroupemens menaçoient de commettre les plus grands déſordres. Le détachement part à l'inſtant commandé par un Capitaine, qui, relevé quelques heures après, reçoit l'ordre d'aller faire repoſer ſa troupe au manege des Tuileries.

Ce même jour ayant appris que ma mere, que je n'avois pas vue depuis pluſieurs mois, devoit arriver de la campagne, je m'étois rendu chez elle à Paris, lorſque tout-à-coup, à 7 heures du ſoir, on vint m'informer qu'il y avoit du tumulte au Palais Royal, ſur les Boulevards, & ſur-tout à la place de Louis XV, & on ajouta que pluſieurs dragons venoient d'être bleſſés & tués.

Inquiet alors du détachement de Royal Allemand que je ſavois être en ſtation à la barriere Blanche, j'envoyai ordre à la troupe qui ſe repoſoit au manege, de monter à cheval, & de ſe porter à la place Vendôme ; je m'y rendis moi-même, j'envoyai un aide-de-

camp pour prendre les ordres de M. le Baron de Bezenval.

Cet Officier ne le joignit qu'à la place de Louis XV, où ce Général venoit de se rendre sous l'escorte d'une compagnie de grenadiers des Gardes-Suisses, il ne tarda pas à m'apporter l'ordre d'y marcher moi-même promptement avec le détachement de mon régiment.

Aussitôt que j'eus joins M. le Baron de Bezenval, il me donna l'ordre de charger à l'instant une multitude nombreuse de peuple qui s'étoit accumulée vers le Pont-tournant des Tuileries, d'où elle ne cessoit d'insulter les cavaliers, & de leur jetter des pierres; & il m'ajouta de repousser cette foule & de faire pénétrer le détachement dans les Tuileries, pour achever de la dissiper.

Ce ne fut qu'après m'être fait répéter deux fois ces ordres par M. de Bezenval, que je me mis en devoir de les exécuter, & de diriger la tête de la troupe vers le Pont-tournant. Je recommandai que l'on se contentât de repousser doucement la foule, & cela fut exécuté avec tant de prudence & de calme, que je fis faire halte, pour donner le tems à une femme qui tenoit par la main un jeune enfant, & qui avoit été culbutée par la multitude de monde qui rentroit dans les Tuileries, de se relever & de se retirer.

Alors les Officiers & moi, nous annonçames au peuple les ordres que nous étions chargés d'exécuter, & nous l'exhortâmes à se retirer paisiblement.

Ces représentations n'ayant produit aucun

effet, nous continuâmes d'avancer lentement; pouſſant toujours devant nous ceux qui nous accabloient d'invectives & de pierres, ſans qu'il fut porté de notre part un ſeul coup, & ſans qu'aucun citoyen eut été foulé par nos chevaux.

Entrés dans les Tuileries, il nous fallut franchir une eſpece de barricade, formée contre nous entre les deux terraſſes, par pluſieurs rangs de chaiſes; & ce mouvement ſe fit encore avec tant de calme & de prudence, que quoique la foule ſe fut conſidérablement augmentée par un grand nombre de curieux, je ne me ſuis pas apperçu, & je n'ai pas entendu dire qu'aucun homme eut été renverſé.

Satisfait d'avoir exécuté la premiere partie des ordres que j'avois reçus, je fis former le détachement en bataille entre les deux terraſſes; je me tins conſtamment à ſa tête pour le contenir dans cette poſition : le détachement fut aſſailli du haut des terraſſes, de chaiſes, de pierres, de bouteilles caſſées, enfin de pluſieurs coups de feu, qui heureuſement mal dirigés ne bleſſerent perſonne.

M'appercevant alors que l'impatience commençoit à gagner les cavaliers, & redoutant les malheurs qui pouvoient en réſulter pour ce peuple qu'on a depuis ſi cruellement animé contre moi, je crus devoir donner l'ordre de la retraite.

A peine le commandement néceſſaire pour exécuter ce mouvement fut-il prononcé, que j'entendis crier de toutes parts : *Fermez le pont, fermez le pont*, & que j'apperçus quelques per-

ſonnes ſe porter de ce côté-là, & faire déja des efforts pour tourner le pont.

Je compris dans ce moment tout ce qui pouvoit arriver de funeſte, ſi la retraite de la troupe par le pont-tournant lui étant interceptée, elle étoit obligée de retourner ſur ſes pas, de parcourir toute la longueur du jardin des Tuileries, pour gagner une des autres iſſues, & de ſe faire jour au travers du peuple.

J'ordonnai à des cavaliers, dont j'étois sûr, de tirer en l'air quelques coups de piſtolets, pour en impoſer à la foule qui étoit ſur les terraſſes; je me portai diligemment vers le pont, & dans ce moment je me vis obligé de frapper de mon ſabre un de ceux qui me paroiſſoient les plus acharnés à vouloir le fermer; il s'éloigna précipitamment, & ſa bleſſure avoit été ſi légère, qu'on le vit le même ſoir au Palais Royal. J'appris depuis qu'il avoit conſigné lui-même, dans un papier public, le peu d'importance de cette bleſſure.

Telle eſt l'action qui, dénaturée par la calomnie, a été préſentée comme un aſſaſſinat commis envers un citoyen qui ſe promenoit, dit-on, paiſiblement.

Délivré d'une poſition qui auroit pu devenir ſi dangereuſe pour le peuple, je ne ſongeai plus qu'à repaſſer le pont-tournant, & à ramener ſur la place Louis XV le détachement, dont pluſieurs cavaliers avoient reçu de fortes contuſions, & dont le Capitaine étoit lui-même bleſſé de pluſieurs coups de pierres.

Je rencontrai au ſortir du pont-tournant, M. le Baron de Bezenval; je lui rendis compte des motifs de ma retraite, il applaudit à ma

316

conduite & à ma modération, & me prefcrivit de faire mettre le détachement en bataille, près de la ftatue. Il n'eft rien furvenu depuis, & nous fommes reftés dans cette pofition jufqu'à dix heures du foir, que l'ordre vint de fe retirer au camp.

Tel eft le récit fimple & fidele de la feule part que j'ai eu, & que j'ai pu avoir aux événemens du mois de Juillet 1789, & en particulier à ceux du douze.

Je déclare que je n'ai jamais dépaffé le grand baffin des Tuileries, que je n'ai pourfuivi aucun citoyen ; que je n'ai ni touché ni bleffé perfonne, excepté le feul homme dont je viens de parler ; que je n'ai fait aucun ufage de mes piftolets, qui n'étoient pas même chargés, & je démens hautement & de la manière la plus pofitive, toutes les calomnies dont je fuis la victime depuis plus de huit mois.

Maintenant, que les gens honnêtes défabufés par cet expofé des faits, en pèfent les détails, dont je garantis l'exacte vérité. Que les bons Citoyens, que la France, que l'Europe entière les connoiffent, & me jugent !

Appuyé fur le témoignage d'une confcience fans reproche, c'eft à ce tribunal infaillible, c'eft à l'opinion publique que j'en appelle avec confiance, fa juftice me vengera.

A Trèves, le premier Mai 1790. *Signé* CHARLES-EUGENE DE LORRAINE, PRINCE DE LAMBESC.